NAO 2021



REUNION CSE DU VENDREDI 26 MARS 2021

NAO inutile... et après?

Fareva a donc décidé de ne pas augmenter les salaires cette année.

Malgré les « bons » résultats de 2020, les caisses de Cosmeva seraient toujours vides.

Le patron juge que les quelques centaines d'euros de la prime Covid de l'été 2020 sont déjà bien suffisants pour nous.

Le discours catastrophiste de la direction sert à nous faire accepter ses mesures. Mais rien ne peut justifier la dégradation de nos conditions de vie.

Tout le monde a besoin d'une augmentation de salaire.

Les discussions avec la direction, dites N.A.O., ne sont pas la bonne méthode pour obtenir une augmentation uniforme pour tous, sans exclusion.

Il ne suffit pas de parler tranquillement avec la direction.

Quand des salariés auront envie de faire quelque chose pour obtenir une augmentation de salaire, alors la CGT sera à leur côté, pour décider et agir collectivement.

Même si les réunions N.A.O. ne servent pas à grand chose, nous avions fait deux remarques à la direction :

En divisant la redevance pour marque et les frais de siège payés par Cosmeva à Fareva en 2020 par le nombre de salariés (intérimaires compris), soit 1400 K€ par 300, nous obtenons 4000 € par an et par personne.

De quoi financer une augmentation mensuelle de plus de 200 €.

D'après l'étude du Cabinet Exoce et les chiffres fournis par la direction, de 2017 à 2020, les quinze cadres les mieux rémunérés ont bénéficié d'une augmentation de leur salaire de base de plus de 18 %.

Pendant ces années, au mieux, les autres salariés n'ont eu droit qu'à 1% par année.

Si les plus petits salaires avaient droit à la même augmentation en pourcentage cela ferait plus de 200 € de plus chaque mois.

Si Fareva augmente ses cadres, pourquoi pas tous les salariés?

Dans le discours catastrophiste de la direction, il y a peut-être une chose de vraie, c'est que l'avenir est très incertain.

Cela signifie concrètement que le système économique actuel n'est plus en mesure d'assurer une vie correcte aux salariés.

Faut-il mieux accepter patiemment d'être écrasé ou se préparer à se défendre?

Réunion CSE

Covid 19

Information que ne donne pas la direction et qui peut être utile :

Pour prévenir la contagion , en cas de symptômes d'infection au covid, il vaut mieux s'isoler et rester à la maison.

Sans arrêt délivré par un médecin, il est possible malgré tout d'être indemnisé par la sécurité sociale sans délai de carence depuis le 10 janvier.

Il faut se déclarer sur le site : declare.ameli.fr.

Il faut obligatoirement passer un test dans les 48 heures.

Après réception du résultat du test, Ameli ouvre le droit à une indemnisation de quatre jours.

Activité à venir:

La direction a expliqué (plus sommairement qu'en réunion de N.A.O.) que l'activité 2021 sera en gros deux fois moins importante qu'en 2020.

Pas d'équipe de nuit de prévue.

C'est surtout l'UAP2 qui d'après elle connaîtra une baisse d'activité.

La direction prévoit des allers-retours vers l'UAP1.

Si la baisse d'activité se prolonge, la pression des patrons pour économiser sur notre dos va s'accentuer.

<u>Activité partielle</u>:

Au 1^{er} avril, plus d'activité partielle à Cosmeva jusqu'à nouvel ordre.

La direction dit vouloir garder la possibilité de recourir encore trois mois à l'activité partielle pour la fin de l'année si l'activité est vraiment faible.

La direction envisage des réorganisations en demandant des changements provisoires de postes, avec modification d'horaire possible, après information préalable et formation.

Un des objectifs est de remplacer les intérimaires par des embauchés qui ne sont pas dans l'atelier habituellement.

Faire faire le même travail en versant le minimum possible de salaire, cela va être l'objectif des patrons pour maintenir leurs profits avec la baisse d'activité.

Pourquoi l'accepter?

La direction nous a informés que l'activité partielle imposée pendant la panne informatique de décembre aurait dû être indemnisée aux conditions plus favorables de la convention collective chimie, 80 % du brut au lieu de 70%. Une régularisation sera faite sur le salaire d'avril.

Budget activité sociale du CSE:

Le prévisionnel 2021 a été voté pour permettre le versement des prestations.

Le 28 mars 2021.